

patrie. Il n'a point cherché la lutte, il ne la désirait point, car si l'évêque lutte, c'est que l'Eglise souffre, que les droits des siens sont sacrifiés. Les politiques infatués de ce qu'ils appellent l'esprit de tolérance permettent bien à l'évêque de prier, de bénir, de pardonner; ils supportent même chez lui l'apparence de l'action publique, à condition qu'il reste dans les généralités reconnues inoffensives. Mais veut-il combattre l'impiété de manière à gêner les impies, il manque de mesure: s'il précise les doctrines de l'ennemi, s'il le nomme, il manque de charité; s'il touche aux questions religieuses mêlées aux questions politiques, il manque de prudence. Le mot est lancé. Prudence! que de capitulations l'on fait en ton nom! Ici comme ailleurs, nous sommes plus ou moins imbus de libéralisme, et nous aimons trop la théorie du moindre mal: le vrai bien en souffre. Nous poussons trop loin le système de la tolérance et des concessions: on oublie que l'opportunisme "est un vice contraire à la prudence, parce qu'il fait fi de la vérité." (1)

Le parti des transactions, qui aime à s'appeler le parti de la conciliation, essaie d'affaiblir la vérité; on veut que celle-ci consente à respecter l'erreur et la spoliation des droits les plus chers à l'Eglise, à une race qui ne veut pas mourir. C'est ainsi qu'on arrive à déplorer les maux si bien décrits par le Père Janvier: "Avouons-le franchement, plus d'une fois, nous avons manqué de décision, et cette faiblesse a été le principe de mécomptes et de malheurs que chacun déplore trop tard. Sans doute à certaines heures, la tâche du pouvoir est difficile; un mot maladroit, un faux pas, un geste téméraire risquent de compromettre l'avenir et la fortune d'un peuple. Je conviens de tout cela et j'estime que nous devons être indulgents pour ceux qui ont erré par excès de timidité. Cependant, je suis obligé de rappeler que l'on n'est point capable de gouverner si l'on n'est capable de résoudre, au moment voulu, les problèmes compliqués; si, par crainte des oppositions, des critiques, des responsabilités, on recule devant les actes et les bienfaisants décrets réclamés par l'intérêt de tous; que l'excès de prudence n'est plus de la prudence." (2)

Mgr Langevin aimait trop l'Eglise et son pays pour n'être pas homme de combat. Il ne garda dans aucune lutte la neutralité. Pouvait-il être neutre, quand les intérêts de la religion étaient en cause, quand on refusait aux siens le droit de parler la langue des aïeux? Pouvait-il, sous prétexte de modération, de sagesse, de conciliation, se prêter à des compromis de nature à entamer les droits de la vérité et le droit naturel?

Le compromis offre parfois des avantages transitoires sur les questions de fait; il est toujours dangereux au point de vue des principes. Aussi Mgr Langevin l'a-t-il toujours repoussé. Il voulait sauvegarder

(1) "Exposition de la morale catholique. La prudence chrétienne," carême 1917, p. 19, Père Janvier.

(2) "Prudence", Père Janvier, p. 126.